



Je veux agir sur le pouvoir d'achat de mes concitoyens et la précarité énergétique de mon territoire

Le réseau de chaleur est basé sur des ressources renouvelables du territoire, leur chaîne d'approvisionnement est donc connue et le prix reste stable, au contraire des énergies fossiles dont les évolutions sont erratiques et suivent une évolution moyenne à la hausse.

5 BONNES RAISONS D'UTILISER LES RÉSEAUX DE CHALEURS DANS VOTRE COMMUNE



Je veux mettre en valeur les ressources énergétiques de mon territoire et renforcer sa résilience au changement climatique

La chaleur de mon usine de traitement des déchets, le bois de ma collectivité ou mon bois d'élitage, le sous-sol géothermique de mon bâtiment... des ressources locales, dont l'utilisation renforce mon paysage énergétique, dans une logique d'économie circulaire.



Je veux garantir des emplois pérennes sur mon territoire dans une logique de circuit court

Le bois géré localement par les entreprises le valorisant en bois d'œuvre et en bois énergie, les techniciens et ingénieurs en charge du fonctionnement et développement du réseau de chaleur... des emplois qui restent sur le territoire et suivent la longue vie du réseau de chaleur !



Je veux agir sur la qualité de l'air de mon territoire

Seuls 3 % des NOx proviennent du chauffage au bois, et seulement 0,7 % des réseaux de chaleur... Une chaudière collective au bois, c'est 600 fois moins de poussières qu'un poêle à bois traditionnel ! une chaudière bois qui chauffe 700 logements émet autant que 5 poêles à bois traditionnels.

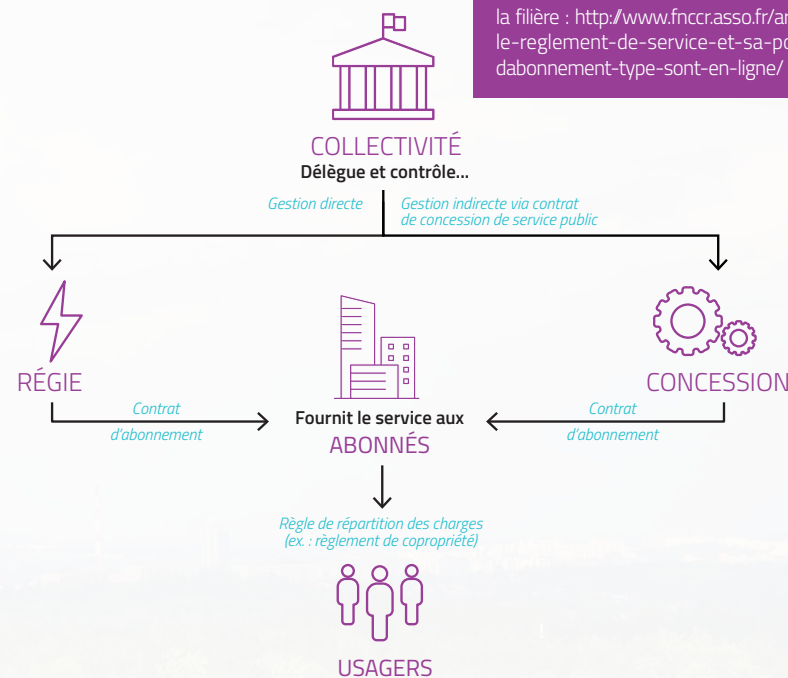


Je veux réaliser un projet de transition énergétique avec des retombées positives pour l'environnement

Des énergies qui se renouvellent et dont le développement se construit sur le long terme, n'émettant pas ou peu de CO2... que demander de plus pour agir concrètement pour l'environnement et la transition énergétique ?

Qui fait quoi ?

La compétence des collectivités est définie par l'article L2224-38 du CGCT leur donnant la capacité de construire, développer et exploiter des réseaux de chaleur. Elles peuvent gérer directement ce service public ou bien le déléguer via une concession.



PRÉCISION

Abonné ou usager ?

C'est la petite difficulté des réseaux de chaleur par rapport au gaz et à l'électricité : le client final (par exemple un locataire ou propriétaire d'une copropriété) n'est pas celui qui signe le contrat chaleur avec l'exploitant, il y a un contrat supplémentaire de répartition de ces charges d'énergie, à vérifier pour une bonne traçabilité de la facture. La FNCCR a édité un modèle de contrat d'abonnement avec les acteurs de la filière : <http://www.fnccr.asso.fr/article/le-reglement-de-service-et-sa-police-dabonnement-type-sont-en-ligne/>

Combien ça coûte ?

Aide de l'ADEME, des Conseils Régionaux, de votre syndicat d'énergie, des certificats d'économie d'énergie (CEE)... nombre de dispositifs d'aide à l'investissement existent et sont là pour que le réseau de chaleur, en court terme, soit plus compétitif qu'une solution équivalente à énergies fossiles. Le taux réduit de TVA pour les réseaux de chaleur garantit une com-

pétitivité dans le temps du réseau. Enfin, face à la tendance moyenne d'augmentation des énergies fossiles, le réseau de chaleur à base d'énergies renouvelables est amené à devenir de plus en plus compétitif dans le long terme, c'est donc faire un choix du présent qui sera encore plus fort à l'avenir !

AGIR ! ✓

Évaluer les besoins de votre territoire et comment agir ?

Cochez si la réponse est Oui :

- ☐ Vous avez un besoin en chauffage et en eau chaude sanitaire ?
- ☐ Vous avez un quartier qui mixe à la fois des immeubles de bureaux, écoles et des logements ?
- ☐ Vous avez une densité d'aménagement intéressante ?
- ☐ Vous avez une unité d'incinération d'ordures ménagères à moins de 10 km ou des scieries/papeteries dans votre département ?
- ☐ Vous avez des écoles ou des bailleurs sociaux sur votre territoire ?

Si vous avez plus d'un « OUI » à ce questionnaire, alors il est intéressant de faire une pré-faisabilité pour voir s'il est intéressant d'aller plus loin !

Pour cela, vous pouvez :

- > Consulter les documents produits par la FNCCR
- > Faire appel à un animateur bois énergie
- > Consulter un AMO, l'ADEME en région peut vous financer

Un plus petit projet ?

Faites une chaufferie bois ou pensez à la géothermie de surface !



DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE CHALEUR EN UN MANDAT : LES CLEFS DU SUCCÈS !

ACTIONS



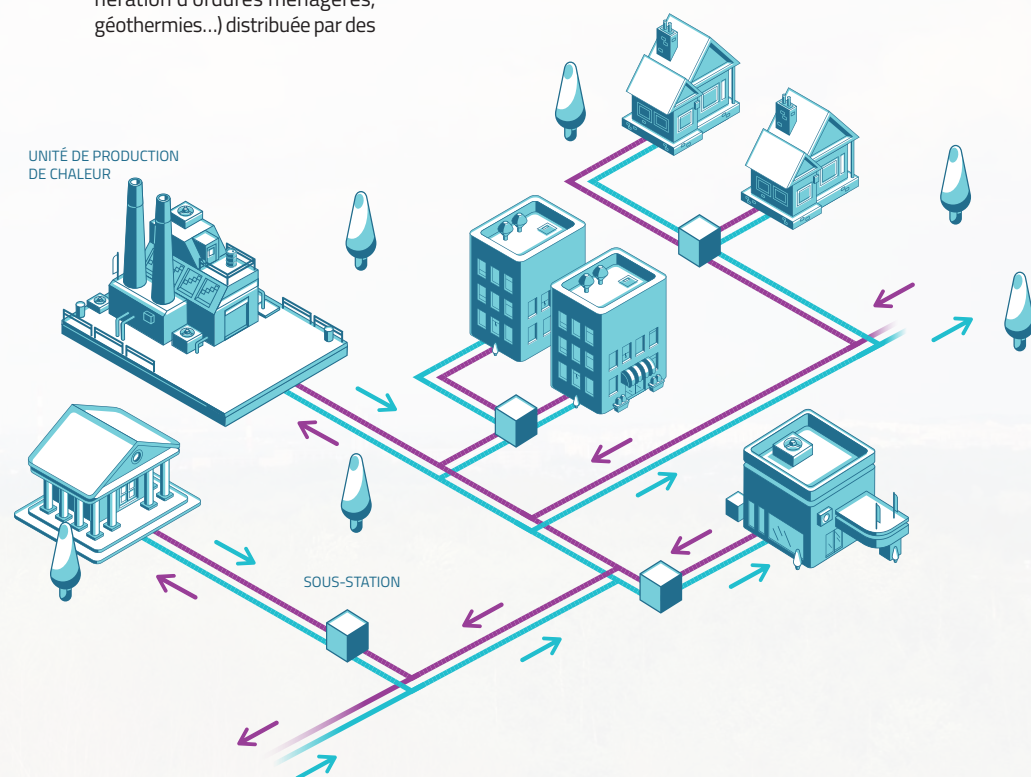
RESSOURCES

- > Cahiers des charges de L'ADEME
- > Formation FNCCR montage de projet
- > Guide urbanisme FNCCR
- > Conseil juridique de la FNCCR
- > Webinaires optimisation de la FNCCR
- > Guide FNCCR sur les travaux et la communication
- > Mise en place d'un comité d'usagers selon le guide FNCCR
- > Raccorder selon le modèle de police d'abonnement de la FNCCR

Il y a quoi dans un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur est avant tout un moyen de distribuer la chaleur renouvelable à partir d'une installation centralisée. En ce sens, il fonctionne comme un gros chauffage central, avec une unité de production de chaleur (bois énergie, unité d'incinération d'ordures ménagères, géothermies...) distribuée par des

canalisations transportant l'eau réchauffée en boucle fermée, livrant au pied des immeubles via des sous-stations, plus petites que des chaufferies gaz à puissance égale.



Création graphique © Astrid Bizouard, Pictogrammes © Phan Thanh Loc, Veres-s, inbrg, Alice design, Adrien Coquet, Laëlle CS, pongsakorn, Jordan Alfaridy, bonssymbol, alison from the Moon Project - Ne pas jeter sur la voie public

QUI SOMMES NOUS ?

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités, est la Fédération des services publics en réseaux. Rassemblant plus de 850 collectivités de tous types en métropole et dans les territoires ultramarins, la FNCCR agit dans les domaines des réseaux d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid, énergies renouvelables et rénovations énergétiques), des réseaux numériques, des réseaux d'eau et d'assainissement. Elle édite des guides et cahiers des charges à disposition des collectivités qu'elle représente, constituant un fort centre de ressources et organise journées d'étude et groupes de travail avec l'ensemble de la filière. La liste des publications est accessible à l'adresse suivante : www.fnccr.asso.fr/article/reseau-de-chaleur

VOTRE CONTACT

Guillaume PERRIN
Chef du service des réseaux
de chaleur et de froid
Chargé de projet approche
transversale multi-réseaux

+33 1 40 62 16 30
g.perrin@fnccr.asso.fr



FNCCR – Département Énergie
20 bd de Latour Maubourg
75007 Paris

AGIR EN UN MANDAT MUNICIPAL

LE RÉSEAU DE CHALEUR OU LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTION SUR MA COLLECTIVITÉ !



territoire
d'énergie